



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 07866

Numéro SIREN : 501 102 487

Nom ou dénomination : A4 TRADUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2017 sous le numéro de dépôt 17039



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A4 TRADUCTION	17 RUE DOCTEUR MARC BOMBIGER 92150 SURESNES
SIRET	GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE 11 MAI 2017 DEPOT N° 17039.
5 0 1 1 0 2 4 8 7 0 0 0 1 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Site d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Traduction et interprétariat	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	30 855	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art 238 quinquies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
 Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
KALYS AUDIT ET EXPERTISE 10 Rue Cardinet 5017 PARIS Tél: 01-84-16-04-73	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 05/05/2016 Lieu: SURESNES
	Qualité et nom du signataire: GERANT
Tél:	Signature MANTOUX Hugues

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
Moins que celles visées en (a)	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
VANITOUX Hugues Gérant 40 Rue des Couvaloux							
92150 SURESNES	20	2015	55 000				

H DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
--

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Provisions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2015 ou exercice

du 01/01/2015

au 31/12/2015

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Société A4 TRADUCTION

Adresse 17 RUE DOCTEUR MARC BOMBIGER 92150 SURESNES

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ①)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ①)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ①)	Valeur des avantages en nature (v. notice ①)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ①)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ①)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ①)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 €
par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ①	
- de l'exercice 2015 (total col.9 + total col.10) ①		- de l'exercice 2015 ①	
- de l'exercice précédent ①		- de l'exercice précédent ①	

Nom et qualité du signataire **MANTOUX Hugues
GERANT**

A SURESNES le 05/05/2016
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 17 RUE DOCTEUR MARC BOMBIGER 92150 SURESNES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 1 1 0 2 4 8 7 0 0 0 1 1 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 5		3 1 1 2 2 0 1 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
		Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	200	200	200
		Fonds commercial (1)	AH	AI	25 000	25 000	25 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 548	2 643	3 275
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 849	1 800	1 800
TOTAL (II)		BJ	BK	3 548	29 692	30 275	30 275
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	43 350	42 865	42 865
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 160	28 542	28 542
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	101 323	84 647	84 647
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	184	352	352
TOTAL (III)		CJ	CK	155 016	156 406	156 406	156 406
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	3 548	184 709	186 681	186 681
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 849	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20.000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 541	1 541
	Report à nouveau	DH	5 190	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	55 161	5 190
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	83 891	28 730
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	772	640
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	21 000	20 845
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 838	26 091
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 489	109 666
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 718	708
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	100 817	157 950
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	184 709	186 681
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	100 817	157 950
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	640	640

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société A4 TRADUCTION				Néant		*	
			Exercice N				Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens*	FD		FE			
				services*	FG	241 741	FH	30 915	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	241 741		FK	30 915	FL	272 656	250 290
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 324	1 893		
	Autres produits (1) (11)				FQ	63 322	89 093		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	337 303	341 275	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	211 068	210 230	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 994	1 653	
	Salaires et traitements*					FY	41 811	92 461	
	Charges sociales (10)					FZ	10 479	30 034	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*		GA	632	465	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	143	102	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	266 126	334 946	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	71 177	6 330
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		56	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU		56	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(56)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	71 177	5 76	

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	108	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	108	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	121	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	121	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(13)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	16 003	571
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	337 411	341 275
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	282 250	336 086
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	55 161	5 190
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 324	1 893
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	(2 398)	17 858
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	63 213	87 321
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
REVENUS	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 (2 398)			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	AMENDES ET PENALITES	121		
	PENALITES FACTUREES AU CLIENT			108
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION										Néant	*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	25 200	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	2 510	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 681	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	6 191	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 800	1U		1V	49			
TOTAL IV				LQ	1 800	LR		LS	49			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	33 191	0H		0J	49			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste								
				à poste								
				1								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	25 200	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	2 510	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	3 681	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	6 191	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
Autres participations			I0		0X		0Y		0Z			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 849	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 849	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	33 240	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	882	QE	251	QF		QG 1 133
corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 034	QM	381	QN		QO 2 415
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU	2 916	QV	632	QW		QX 3 548
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	2 916	OP	632	OQ		OR 3 548

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
TOTAL I																	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL II																	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO	
TOTAL IV																	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations					SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTIONNéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	1 849	UV	1 849	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	43 350		43 350	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres	VM				
	collectivités	VB	5 143		5 143	
	publiques	VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 016		5 016	
	Charges constatées d'avance	VS	184		184	
TOTALS		VT	55 543	VU	55 543	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
		VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	772		772		
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24 838		24 838		
Personnel et comptes rattachés		8C	6 731		6 731		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 623		8 623		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	13 693		13 693		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 718		16 718		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	724		724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	21 000		21 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 718		7 718		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTALS		VY	100 817	VZ	100 817		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 5				
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	55 161		
			de son conjoint				à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		XE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	121		
	Amendes et pénalités		WJ		121 Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										Y7	16 003	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8		
			- imposées au taux de 0 %							ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme							WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I		WR	71 285	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
			- imposées aux taux de 0 %							WH		
			- imposées aux taux de 19 %							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement *										XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		XG	2 310	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	2 310	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		68 975				XJ		
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		68 975		XO				

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

31/12/2015

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	6 818
---	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB		
							ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	5 190			Dividendes		ZE	
						Autres répartitions		ZF	
	Prélèvements sur les réserves	OE				Report à nouveau		ZG	5 190
	TOTAL I	OF	5 190			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	5 190

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice

XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

Exercice N-1 :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	136 395	143 219
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)		XQ	13 088	15 701
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		87
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	10 267	9 352
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	51 318	41 870
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	211 068	210 230
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	1 343	1 634
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	651	19
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	1 994	1 653
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	59 595	61 591
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	13 418	20 271
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*		ØB	38 503	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):		YP	2	1
	- Effectif affecté à l'activité artisanale		RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
		⑦			⑧	⑨	⑩		19 %
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
	C ADRI (A) : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)								
	C ADRI (B) : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)								
C ADRI (C) : autres plus-values taxable à 19 % (⑪)									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

9

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>Société A4 TRADUCTION</u>	Néant ☒ *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A4 TRADUCTION

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012015

et clos le : 31122015

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	272 656
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	110
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 324
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	63 213
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	337 303

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	197 980
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	143
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	198 123

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	139 180
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	139 180
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	272 656
Période de référence	GY	01/01/2015
Date de cessation	GZ	31/12/2015
	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2032-F 2010

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 5 0 1 1 0 2 4 8 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A4 TRADUCTION

ADRESSE (voie) 17 RUE DOCTEUR MARC BOMBIGER

CODE POSTAL 92150 VILLE SURESNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MANTOUX Prénom(s) Ghislaine

Nom marital % de détention 90.00 Nb de parts ou actions 180

Naissance : Date 160860 N° Département 72 Commune LE LUDE Pays FRANCE

Adresse : N° 40 Voie rue des Couvaloux

Code postal 92150 Commune SURESNES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MANTOUX Prénom(s) Hugues

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 180656 N° Département 92 Commune NEUILLY SUR SE Pays FRANCE

Adresse : N° 40 Voie rue des Couvaloux

Code postal 92150 Commune SURESNES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constatées d'avance			183.80
31/12/2015 ODF CCA MAIMUT 2016	183.80		
41810000 Clients factures à établir			11 260.55
31/12/2015 ODF REDEVANCE 12/2015 KAARA	327.12		
31/12/2015 ODF REDEVANCE 12/2015 CENTRE LOIR	492.50		
31/12/2015 ODF REDEVANCE 12/2015 NORMANDIE	1 485.17		
31/12/2015 ODF REDEVANCE 12/2015 MARSEILLE	426.34		
31/12/2015 ODF REDEVANCE 12/2015 ABSOLUTE	268.80		
31/12/2015 ODF FOUTI KEN LIU 160502226	100.00		
31/12/2015 ODF ELODIE DARCE 16050227	275.00		
31/12/2015 ODF ZAKARIAE BEKKADI F160427221	390.00		
31/12/2015 ODF F- EQUINOX 160329765	2 238.90		
31/12/2015 ODF AIR CALIN CALVO-160106007	156.70		
31/12/2015 ODF AVYAC SOUDY -160122037	2 140.02		
31/12/2015 ODF BIANCHI VENDING-160119030	60.00		
31/12/2015 ODF VDA QMC VARGAS -160106010	2 900.00		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 Fournisseurs			3 514.50
31/12/2015 ODF COGICUBE 2015		3 514.50	
42820000 Dettes prov. congés à payer			5 141.05
31/12/2015 ODF Prov CP au 31/12/2015		5 141.05	
42860000 Autres charges à payer			1 590.00
31/12/2015 ODF PROV COT TNS REG 2015		1 590.00	
43820000 Chges sociales congés à payer			1 676.85
31/12/2015 ODF Prov CS/CP au 31/12/2015		1 676.85	
44860000 Charges à payer			723.76
31/12/2015 ODF PROV TA 2015		261.82	
31/12/2015 ODF PROV CFP 2015		461.94	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE			
Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité			121.00
09/04/2015 BQ CFE 2014 PENALITE	82.00		
02/07/2015 BQ 1495408 RSI PENLITES	39.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 Prodt except opération gestion			108.00
19/12/2015 OD PENALITES DE RETARD FACTUREE		67.00	
19/12/2015 OD PENALITE		41.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	200	200		
20510000 Marques. Brevets	200	200		
FONDS COMMERCIAL	25 000	25 000		
20700000 Fonds commercial	25 000	25 000		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 643	3 275	632	19.29-
21810000 Install générales, agencements	2 510	2 510		
21830000 Matériel bureau , informatique	2 659	2 659		
21840000 Mobilier	1 022	1 022		
28181000 Amort.install agencements	1 133	882	251	28.46-
28183000 Amort mat bureau et info	1 393	1 204	189	15.69-
28184000 Amort mobilier	1 022	830	192	23.09-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 849	1 800	49	2.72
27500000 Dépôt et cautionnement versés	1 800	1 800		
27511000 DEPOT GARANTIE ORANGE	49		49	
Total II	29 692	30 275	583	1.92-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	43 350	42 865	485	1.13
41100000 Clients	32 090	40 910	8 820	21.56-
41810000 Clients factures à établir	11 261	1 955	9 305	475.90
AUTRES CREANCES	10 160	28 542	18 382	64.40-
40100000 Fournisseurs	169		169	
40101000 Fournisseurs FR avec TVA	1 173	992	181	18.28
40102000 Fournisseurs UE avec TVA intra		52	52	100.00-
40103000 Fournisseurs France exo	139	25	114	455.60
40104000 Fournisseurs UE exo	149		149	
42100001 SPANU Barbara		18	18	100.00-
44566000 T.v.a. s autre bien et service	3 129	3 788	659	17.40-
44566300 Tva déductible/achat intracom	1 356	6 705	5 349	79.78-
44568000 Taxes assimilées à la t.v.a.		6 002	6 002	100.00-
44578000 Taxes assimilées à la t.v.a.		3 981	3 981	100.00-
44586000 TVA s/ FNP	659	98	561	573.39
44800000 Etat, chge à payer-prod à recev		1 957	1 957	100.00-
46710000 Agence marseille traduction	1 593	535	1 058	197.73
46720000 Agence normandie traduction		1 702	1 702	100.00-
46730000 Opaline traduction lettre débi		1 369	1 369	100.00-
46750000 Azur traduction	1 044	538	507	94.28
46760000 ALPES TRADUCTION	750	541	209	38.64
46770000 A4 TRADUCTION ORLEANS		240	240	100.00-
DISPONIBILITES	101 323	84 647	16 675	19.70
51210000 Banque cm	100 571	83 968	16 603	19.77
53000000 Caisse	752	679	72	10.62
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	184	352	168	47.72-
48600000 Charges constatées d'avance	184	352	168	47.72-
Total III	155 016	156 406	1 389	0.89-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL GENERAL	184 709	186 681	1 972-	1.06-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	20 000	20 000		
10130000 Cap. souscrit appelé, versé	20 000	20 000		
RESERVE LEGALE	2 000	2 000		
10610000 Réserve légale	2 000	2 000		
AUTRES RESERVES	1 541	1 541		
10680000 Autres réserves	1 541	1 541		
REPORT A NOUVEAU	5 190		5 190	
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	5 190		5 190	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	55 161	5 190	49 971	962.85
Total I	83 891	28 730	55 161	191.99
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	772	640	132	20.57
51200000 Banques	640	640		
51800000 Intérêts courus	132		132	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	21 000	20 845	155	0.74
45510000 Principal	8 305	8 150	155	1.90
45520000 C/c mme mantoux	12 695	12 695		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	24 838	26 091	1 253	4.80
40100000 Fournisseurs	7 126		7 126	
40101000 Fournisseurs FR avec TVA	3 355	5 437	2 082	38.29
40102000 Fournisseurs UE avec TVA intra	2 840	5 585	2 746	49.16
40103000 Fournisseurs France exo	4 480	12 776	8 296	64.93
40104000 Fournisseurs UE exo	1 432		1 432	
40105000 Fournisseurs hors UE	2 090		2 090	
40810000 Fournisseurs	3 515	2 293	1 222	53.30
DETTES FISCALES ET SOCIALES	46 489	109 666	63 177	57.61
42100002 VILLARMET Marion		86	86	100.00
42510000 NOTE DE FRAIS		5	5	100.00
42820000 Dettes prov. congés à payer	5 141	1 778	3 363	189.19
42860000 Autres charges à payer	1 590	84 015	82 425	98.11
43100000 CAISSES URSSAF	5 511	3 597	1 914	53.21
43700000 CAISSES DE RETRAITE	1 294	708	586	82.80
43710000 CAISSES PREVOYANCE	142		142	
43820000 Chges sociales congés à payer	1 677	673	1 004	149.11
44400000 Etat impôts sur les bénéfice	13 693	571	13 122	NS
44520000 T.v.a. due intracommunautaire	1 356	6 705	5 349	79.78
44551000 T.v.a. à décaisser	10 648	2 867	7 781	271.40
44570000 TVA coll à 20%	3 347	5 869	2 523	42.98
44587000 Taxes sur le chiffre d'affaire	1 367	326	1 041	319.58
44860000 Charges à payer	724	2 466	1 742	70.65
AUTRES DETTES	7 718	708	7 011	990.36
41100000 Clients	6 577	318	6 259	NS
46720000 Agence normandie traduction	48		48	
46730000 Opaline traduction lettre débi	902		902	
46740000 K'ARRA		390	390	100.00
46770000 A4 TRADUCTION ORLEANS	191		191	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total IV	100 817	157 950	57 133	36.17
TOTAL GENERAL	184 709	186 681	1 972	1.06

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	272 656	250 290	22 366	8.94
70600000 Prestations de services	241 741	223 163	18 578	8.32
70602000 Prestations de service export	30 915	27 126	3 789	13.97
Chiffre d'affaires NET	272 656	250 290	22 366	8.94
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 324	1 893	569	30.05-
79100000 Transf charges d'exploitation	1 324	1 893	569	30.05-
AUTRES PRODUITS	63 322	89 093	25 770	28.93-
75110000 Redevance Marseille	4 955	5 591	636	11.37-
75111000 Redevance Alpes Traduction	624	29 354	28 730	97.87-
75112000 Redevance Centre Loire	4 031	28 700	24 669	85.96-
75113000 Redevance Bordeaux	30 500		30 500	
75120000 Redevance Normandie	15 442	14 429	1 013	7.02
75130000 Redevance Azur	4 010	3 240	769	23.74
75140000 Redevance Opaline		2 697	2 697	100.00-
75150000 Redevance K AARA	3 651	3 310	340	10.28
75800000 Prodt divers gestion courante	110	1 771	1 662	93.80-
Total des Produits d'exploitation	337 303	341 275	3 973	1.16-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	211 068	210 230	838	0.40
60400000 Achats traduction France	26 369	19 723	6 646	33.70
60401000 Achats traduction France exo	44 150	50 782	6 632	13.06-
60406000 Achats Prestation informatique		159	159	100.00-
60410000 Achats traduct° U.E. exo	27 157	15 445	11 712	75.83
60411000 Achats traduct° U.E. TVA intra	15 812	42 146	26 333	62.48-
60420000 Achats traduction hors U.E.	21 089	13 211	7 879	59.64
60430000 FRAIS TRAD AMBASSADE/CONSULAT	1 025		1 025	
60500000 Achats de matériel, équipement		371	371	100.00-
60610000 Fournitures non stockables-eau	916	577	339	58.62
60630000 Fournit entretien petit équipt	3 758	3 124	634	20.31
60640000 Fournitures administratives	1 522	2 471	948	38.38-
61100000 Soustraitance générale	792	1 382	590	42.70-
61300000 Locations TPE	204	255	51	20.00-
61310000 Loyer locaux	10 800	10 800		
61320000 Location franchise directe		3 468	3 468	100.00-
61350000 Locations mobilières	110		110	
61351000 Location vehicule	391	606	215	35.43-
61352000 Location licence WOORANK	1 582	572	1 010	176.47
61560000 Maintenance	12 351	849	11 501	NS
61600000 Primes d'assurances	824	775	49	6.36
61810000 Documentation générale	20	714	695	97.21-
61830000 Documentation technique	1 405		1 405	
62100000 Personnel extérieur à entrepr.		87	87	100.00-
62260000 Honoraires comptable	7 338	5 607	1 731	30.88
62261000 Honoraires Avocats	2 929	2 477	453	18.28
62270000 Frais d'actes et contentieux		989	989	100.00-
62280000 Divers		280	280	100.00-
62300000 Publicité, publications		1 781	1 781	100.00-
62310000 Annonces et insertions	706		706	
62330000 Foires et expositions	12 009	7 983	4 026	50.43
62360000 Catalogues et imprimés	370		370	
62370000 Publications		987	987	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62380000 Divers-pourboires,dons courant		1	1	100.00-
62410000 Transports sur achats	277	186	91	48.62
62510000 Voyages et déplacements	2 222	3 631	1 409	38.80-
62560000 Missions	35		35	
62570000 Réceptions	3 708	4 285	577	13.46-
62600000 Frais postaux		84	84	100.00
62610000 France telecom	544	1 075	530	49.36-
62620000 Frais postaux	1 320	1 346	25	1.87-
62630000 Internet	1 228	1 083	145	13.35
62640000 Bouygues telecom	2 019	2 337	318	13.61-
62660000 Keyyo	1 288	1 053	235	22.27
62670000 Abonnement DEEZER	260	140	120	85.71
62680000 Abonn GOOGLE	757	4 808	4 051	84.26-
62690000 Abonn Hightail	616	655	39	6.01-
62691000 Abonn Net application	310	435	125	28.71-
62692000 Hebergement OVH	81	1 663	1 581	95.10-
62693000 Abonn spamdrain boîte mail	48	100	52	52.00-
62695000 Abonnement MSFT	11		11	
62700000 Services bancaires et assimilé	801	535	266	49.69
62780000 Aut frais et comm prestat serv	1 241	677	564	83.23
62810000 Concours divers (cotisations.)	672	659	14	2.05
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 994	1 653	341	20.62
63120000 Taxe d'apprentissage	262	179	441	246.27
63180000 Autres		445	445	100.00-
63330000 Format professionnelle continu	389	247	636	257.50
63511000 Taxe professionnelle	1 343	1 634	291	17.81-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	41 811	92 461	50 650	54.78-
64100000 Rémunérations du personnel	38 503	32 618	5 886	18.05
64120000 Congés payés	3 363	1 778	1 586	89.19
64130000 Primes et gratifications	1 514	2 527	1 014	40.11-
64140000 Indemnités télétravail	450	550	100	18.18-
64141000 Frais professionnels	36	829	792	95.60-
64142000 Remboursement transport	254	117	138	118.39
64190000 CICE	2 310	1 957	353	18.04-
64400000 Rémunérat. travail exploitant		56 000	56 000	100.00-
CHARGES SOCIALES	10 479	30 034	19 556	65.11-
64510000 Cotisations à l'urssaf	9 412	9 618	206	2.14-
64530000 Cotisation caisses de retraite	2 253	1 885	367	19.48
64550000 Cotisations caisse prevoyance	209		209	
64580000 Cotisations autres organismes	1 004	673	331	49.11
64600000 Cotisation sociale personnelle	22 000	2 000	24 000	NS
64610000 URSSAF Gérant	9 133	6 852	2 281	33.29
64620000 RSI Gérant	3 755	3 379	376	11.13
64630000 CIPAV Gérant	6 714	5 627	1 087	19.32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	632	465	166	35.77
68112000 Dot. amort. immob corporelles	632	465	166	35.77
AUTRES CHARGES	143	102	40	39.48
65800000 Chge diverse gestion courante	143	102	40	39.48

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges d'exploitation	266 126	334 946	68 820	20.55
Résultat d'exploitation	71 177	6 330	64 847	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66160000 Intér banc, et opérat.financem		569	569	100.00
		569	569	100.00
Total des Charges financières		569	569	100.00
Résultat financier		569	569	100.00
Résultat courant avant impôts	71 177	5 761	65 416	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION 77100000 Prodt except opération gestion	108		108	
	108		108	
Total des Produits exceptionnels	108		108	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	121		121	
	121		121	
Total des Charges exceptionnelles	121		121	
Résultat exceptionnel	13		13	
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 Impôts sur les bénéfices	16 003	571	15 432	NS
	16 003	571	15 432	NS
Total des produits	337 411	341 275	3 865	1.13
Total des charges	282 250	336 086	53 836	16.02
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	55 161	5 190	49 971	962.85

Date 05/05/2016	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 000086 Société A4 TRADUCTION 17 RUE DOCTEUR MARC BOMBIGER 92150 SURESNES	Référence	Page 1
Collaborateur FZ MD		Exercice 01/01/2015 31/12/2015	

[illegible]

A4 TRADUCTION
Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 40 rue des Couvaloux
92150 SURESNES
501102487

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 mai 2016

L'an deux mille size,

Le 26 mai, à 19 heures,

Les associés de la société A4 TRADUCTION, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, divisé en 200 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 40 rue des Couvaloux 92150 SURESNES, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Hugues MANTOUX, propriétaire de
Madame Ghislaine MANTOUX, propriétaire de

20 parts sociales
180 parts sociales

Total : 200 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels de la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hugues MANTOUX, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,

Affectation du résultat de l'exercice,

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

h-7
d

- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée : la feuille de présence,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions, visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 55 161 euros de la manière suivante :

h.g. a

Bénéfice de l'exercice

55 161 euros

Attribué en totalité aux associés au
prorata de leurs droits dans le capital

55 161 euros

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les écritures sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant annuel de 55 000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

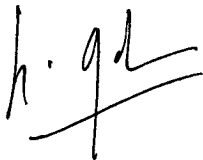
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

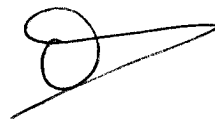
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Monsieur Hugues MANTOUX



Madame Ghislaine MANTOUX



A4 TRADUCTION
Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 40 rue des Couvaloux 92150 SURESNES
501102487

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MAI 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'activité de la Société a été la suivante :

Le Chiffre d'affaires est en légère baisse, il s'élève à 337 303 euros, soit une baisse de 1% par rapport à 2014.

Parallèlement, on constate une baisse des charges d'exploitation de 20 %. Elles s'élèvent en effet à 266 126 euros en 2015 contre 334 946 euros en 2014.

En conséquence, la société dégage un résultat bénéficiaire de 71 177 euros.
Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2015, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

h.f
as

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2014 sont les suivants :

- Augmenter le chiffre d'affaires tout en conservant le contrôle des charges effectué.

RESULTATS - AFFECTATION

l'examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 337 303 euros. Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 63 322 euros. Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 211 068 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 994 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 125 431 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 42 811 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 632 €

Le montant des autres charges s'élève à 143 €

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 266 126 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 71 177 euros. Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 euros, il s'établit également à 71 177 euros.

Après prise en compte :

du résultat exceptionnel de 0 euros,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se solde par un bénéfice de 71 177 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 71 177 euros.

Nous vous proposons bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière

h.7
GT

suivante : Bénéfice de l'exercice 71 177 euros

Attribué en totalité aux associés au prorata de leurs droits dans le capital

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les écritures sociales.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

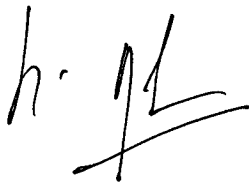
Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance. Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SURESNES
Le 26 mai 2016

LA GERANCE

Monsieur Hugues MANTOUX Madame Ghislaine MANTOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'h. ml' with a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'G' followed by a horizontal stroke.

A4 TRADUCTION
Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 40 rue des Couvaloux
92150 SURESNES
501102487

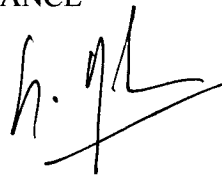
RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 MAI 2016

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 223-19 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à SURESNES
Le 26 mai 2016

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'h. gl' followed by a long horizontal stroke.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'h. gl' followed by a small mark.

A4 TRADUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros Siège
social : 40 rue des Couvaloux 92150 SURESNES 501102487

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2016

FEUILLE DE PRESENCE

Associés	Voix	Signature
Madame Ghislaine Mantoux 40 rue des Couvaloux 92150 Suresnes	180	
Monsieur Hugues Mantoux 40 rue des Couvaloux 92150 Suresnes	20	
TOTAUX	200	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence.

Le Président

